

5^e ANNÉE.

N° 4. — DÉCEMBRE 1911



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1848) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 22 Octobre 1911. — Distinction bien méritée. — Nécrologies.

Le Culte du Soleil chez les Gaulois Mar-niens (Bosteaux-Paris).

Hauviné. — Notes sur un Cimetière celti-

que de l'époque dite du Hallstadt (J. Dupuis).

Découvertes archéologiques régionales : Fouilles à Crèbe, terroir de Bignicourt et au chemin d'Imbres, terroir de Ville-sur-Retourne (Fourcart). — Découverte d'une grotte néolithique à Villevénard (Roland).

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion Trimestrielle du 22 Octobre 1911

Le 22 octobre 1911, à 2 h. 3/4 du soir, la S. A. C. s'est réunie en assemblée trimestrielle dans le Salon Vert, à l'Hôtel de Ville, à Reims, sous la Présidence de M. BOSTEAUX.

Vingt-deux membres étaient présents, deux s'étaient fait excuser.

En l'absence du Secrétaire, le PRÉSIDENT désigne M. CAULY pour remplir provisoirement la fonction. Lecture du procès-verbal de la dernière séance est faite ; elle ne donne lieu à aucune observation.

Le PRÉSIDENT fait part du décès de M. BOURGEOIS, de Pierry, homme de lettres et membre de la Société, qui fut collaborateur au Bulletin. Sa mort prématurée nous prive de plusieurs études intéressantes qu'il destinait au Bulletin. Une note relative à sa mémoire sera insérée au prochain numéro.

LE PRÉSIDENT donne communication d'une lettre et d'un mémoire de M. ROLAND, de Villevenard (Marne), concernant sa récente découverte d'une grotte sépulcrale de l'époque néolithique. Une série de photographies très intéressantes complète la description. On ne saurait trop féliciter M. ROLAND du résultat de travaux aussi importants et M. MERLIN d'avoir acheté le terrain où se trouvent les fouilles, afin d'en conserver la disposition.

Le VICE-PRÉSIDENT lit ensuite un long rapport de M. DUPUIS, instituteur à Hauviné (Ardennes), concernant les fouilles qu'il a faites avec M. LOGEART, d'un cimetière hallstien de ce village. Un plan y est joint ainsi qu'une photographie des principaux objets.

M. COURTY-LAURENT, de Bignicourt (Ardennes), présente le résultat de ses fouilles dans cette commune : 10 fibules et des anneaux en bronze, des clous en fer, le tout ayant passé dans le feu. M. CHANCE fait remarquer qu'une des fibules brûlées pourrait fort bien être en or, vu son poids. Elle sera examinée. Puis ce sont des vases gris avec quelques noms de potiers, et deux petites lampes remarquables. Le tout provenant d'incinérations gallo-romaines du III^e siècle. On ne peut qu'encourager M. COURTY à continuer ses fouilles.

M. LAIRE présente une corne de daim fossile provenant des graviers extraits de la Marne à Port-à-Binson et un grattoir avec une partie taillée formant une scie très fine.

M. BOSTEAUX donne quelques explications sur les aspects différents des bronzes gaulois et romains.

M. FOURCART présente un dessin colorié provenant de Ville-sur-Retourne, signé Etienne Martin, 1835, et reproduisant quelques objets intéressants, gallo-romains, d'une trouvaille faite dans cette commune. M. FOURCART fait don au Musée ethnographique de cette pièce intéressante qui est remise à M. JADART.

M. FOURCART présente ensuite deux haches de silex dont une retaillée pour former une herminette à fouiller le sol. M. GARDEZ montre, comme pièce de comparaison, un outil semblable dont l'usage paraît indiscutable et qui explique comment les néolithiques ont pu creuser des souterrains importants.

M. FOURCART montre un camée romain, de grande dimension en pierre lithographique, trouvée à Guelma (Algérie) en 1836. C'est une œuvre d'art très remarquable.

M. GARDEZ présente : 1° un fer de charrue fort intéressant, trouvé à Guignicourt, dans un foyer gaulois. Cette pièce rare mérite une étude sérieuse ;

2° Une dent de mastodonte (4 kilogs), trouvée à Condé-sur-Aisne ;

3° Une massue (coup de poing) en amande, de 0 m. 20 de long, en quartzite, destinée à être emmanchée. (Même provenance que la dent de mastodonte).

M. CHANCE présente : 1° Un poinçon en os néolithique, une pointe de sagaie, et un fragment de peigne gallo-romain, des tourbières de Sillery ;

2° Un petit outil gaulois, en bronze, dont l'usage reste inconnu. Objet d'art remarquable cette belle pièce sera reproduite dans le Bulletin ;

3° Un torque à torsade, de la même fouille, terroir de Beine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

DISTINCTION BIEN MÉRITÉE

Nous avons appris avec satisfaction la nomination de M. NOUVION-JACQUET dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

M. NOUVION-JACQUET est né à Pont-Faverger le 27 septembre 1852.

Industriel et agriculteur à Reims, ancien maire de Pont-Faverger, ancien Président du Conseil des prud'hommes de Reims, Président du Comité suburbain de la Croix-Rouge, Président fondateur de l'Œuvre antituberculeuse rémoise, M. NOUVION-JACQUET est médaillé d'honneur du Ministère de l'Intérieur (médaillon des épidémies) et a reçu la médaille d'argent de l'Assistance publique, qui est une distinction exceptionnelle.

M. NOUVION est, en outre, membre honoraire de notre Société, et créateur d'un Musée dans son Parc de La Haubette.

NÉCROLOGIES

Le 26 septembre dernier est décédé, à Pierry, près Epernay, M. Armand BOURGEOIS, ancien percepteur, publiciste et archéologue distingué.

Le défunt faisait partie de nombreuses Sociétés, entre autres de la Société des Gens de Lettres, de la Société Académique de Châlons, de l'Académie Nationale de Reims, etc...

Très dévoué pour notre Société, il nous faisait parvenir au début de cette année même, une étude très documentée, sous le titre de « *Souvenirs rétrospectifs et artistiques sur l'ancienne faïencerie des Islettes et quelques mots sur l'ancienne faïencerie d'Epernay* », dont nos lecteurs ont pu apprécier l'importance dans notre *Bulletin* du mois de mars.

M. Ch. THIÉRY, représentait la Société à ses obsèques, qui ont été très imposantes.

Nous prions la famille de M. Armand BOURGEOIS d'agréer nos biens sincères condoléances.

Nous apprenons également la mort de M. Henri MAROT, beau-père de M. Péchadre, député ; M. MAROT souffrait d'une maladie de cœur ; il s'est éteint à Paris, dans la nuit du lundi 2 novembre dernier, après une longue et douloureuse maladie.

M. Henri MAROT, né à Paris en 1846, était très versé dans les sciences préhistoriques et archéologiques ; il suivait surtout avec beaucoup d'intérêt les recherches des membres de la Société Archéologique Champenoise.

A ses obsèques plusieurs discours ont été prononcés, par M. L. GOUTIL, Président de la Société préhistorique française, M. le D^r Henri MARTIN, MM. G. COURTY, explorateur et géologue, et M. A. DE MORTILLET, Président de la Société d'excursions scientifiques.

Le Culte du Soleil chez les Gaulois Marniens

Le culte du Soleil était en honneur chez les Gaulois marniens, la preuve existe par la représentation de ce symbole que l'on trouve reproduit sur leur céramique par des peintures en noir sur fond rose, sur des appliques de boucliers en bronze où le signe du soleil se trouve représenté par le cercle concentrique avec un point central, sur des

plaques de ceintures, des poignées d'épée en os, ainsi que sur des objets de parures tels que sur les torques et les bracelets.



Dessin de Roger Carré.

VASE GAULOIS

Un échantillon curieux représentant ce symbole est un vase de forme élancée de 0,36 centimètres de hauteur sur 0,30 centimètres de largeur (voir la reproduction photographique). Ce vase de couleur rose est orné de peintures en

noir symbolisant le mythe solaire qui est reproduit trois fois sur son pourtour ; des cercles solaires s'échappent de grandes spirales qui envoient sur la terre la chaleur et la vie. La terre est représentée à la base du vase sur la moitié de la hauteur. Cette décoration représente tout un mystère, que l'on pourrait définir ainsi :

De l'immensité le soleil envoie ses rayons sur la terre. Nous remarquons sur ce vase dans l'espace entre le soleil et la terre et près de celle-ci, un cordon ondulé peint en noir qui circule autour du vase dans un bandeau blanc, ce qui donnerait à supposer les nuages ou l'atmosphère.

En dessous, dans un bandeau noir, circule un cordon ondulé blanc, ce qui donnerait à supposer le cours des fleuves ou rivières à la surface de la terre, tandis que la masse terrestre peinte en noir quadrillé de losanges en blanc représenteraient les fissures ou les failles qui permettent d'alimenter les nappes souterraines qui sont représentées par un autre cordon ondulé blanc, sur fond noir.

Ce vase, très curieux par sa décoration, peut ouvrir des horizons nouveaux sur les connaissances cosmographique, géologique et mythologique primitives en usage chez les Gaulois marniens. Ce vase qui fait partie de ma collection a été recueilli par mon fils BOSTEAUX-COUSIN dans une tombe à char gauloise, sur le territoire de Caurel-les-Lavannes.

Le culte du Soleil chez les peuples primitifs a été depuis quelque temps l'objet d'études sérieuses, entre autres auteurs, par M. DECHELETTE, dans son deuxième volume sur l'âge du bronze ; ce savant nous cite le culte du Soleil d'après les objets recueillis chez les peuplades primitives qui ont habité à l'époque du bronze la Scandinavie, l'Irlande, la Grèce, aux temps égéens, la Norvège, la Suède, le Danemarck, l'Italie et la Hongrie à l'époque du Hallstatt.

M. DECHELETTE cite dans son ouvrage, un char solaire trouvé à Trundholm dans l'île de Ceylan ; ce sujet est estimé comme âge par le savant Danois, M. MONTELIUS, à environ 1.300 ans avant J.-C.

Par les découvertes d'objets antiques, on arrivera à faire revivre le passé lointain avec des données certaines, de même qu'avec les anciens textes on arrivera à définir les origines mythologiques des religions. C'est ainsi que je rele-

vai dans une revue intitulée *L'Etendard Celtique* le passage suivant : « Les Druides voyaient dans le Soleil la manifestation de la divinité sur le plan physique et le soleil appelé Belen, Béal, Béas, c'est-à-dire : « Loin au-dessus de nous », était surnommé Attis, Atterthius le chaleureux, Granus ou Grian, le lumineux.

BOSTEAUX-PARIS.

HAUVINÉ

Notes sur un Cimetière celtique⁽¹⁾ de l'Époque dite du « Hallstadt »

Au nord du village d'Hauviné s'étend de l'ouest à l'est, un petit coteau crayeux qui, après avoir longé, sur la rive droite, le lit de la Suippe encaisse aussi celui de son affluent, l'Arnes.

Son altitude atteint 190 m. à Pontfaverger, 140 m. à Hauviné ; il se continue vers Machault en conservant sensiblement la même hauteur.

La crête forme ainsi un large dos d'âne qui s'en va serpentant à travers la contrée et sur laquelle la circulation était facile.

C'est au sommet de ce coteau à 1.200 m. au nord du village, qu'est situé le cimetière celtique du Hallstadt auquel nous voudrions consacrer quelques lignes.

Nous l'avons découvert en septembre 1910, en compagnie de M. G. Logeart, le dévoué secrétaire de la *Revue archéologique* qui fut notre initiateur en matière de fouilles.

Divers indices nous avaient mis sur sa trace ; des emplacements de foyers d'habitation, situés à mi-côte, aux « Royes tortues » qu'un cultivateur, M. L. Simonnet, avait remarqués dans l'un de ses champs, puis aux environs, disséminés en grand nombre sur une largeur de plus d'un kilomètre, et montant jusqu'au sommet du coteau, d'autres traces de foyers contenant seulement des cendres.

(1) Le mot « gaulois » est impropre. C'est le nom que les Romains donnaient à toutes les populations de race celtique habitant la « Gallia ». — Il convient d'appeler « Celtes » les peuplades qui se trouvaient dans l'Allemagne centrale et méridionale, entre le Rhin, l'Elbe et le Danube, et qui, au IX^e siècle avant notre ère, environ, passèrent le Rhin (Voir art. Celte — *Nouveau Larousse illustré* — p. 602).

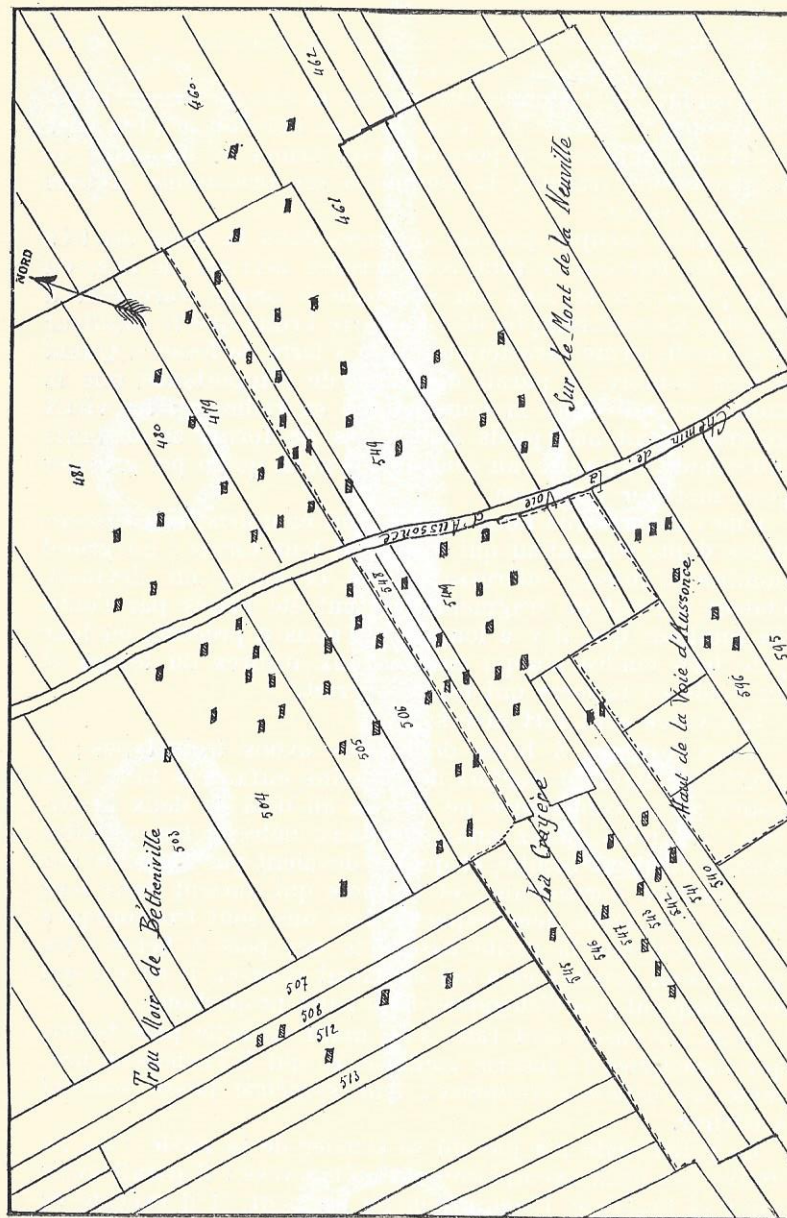
C'est guidé par ces foyers suivis à la sonde dans la direction du nord-est, que nous avons trouvé le cimetière.

Une distance de 5 à 600 m. le séparait des habitations établies à 800 m. au nord de l'Arnes « Royes tortues » Réparti sur divers lieux-dits : La Crayère, le Trou noir de Bétheniville, le Haut de la Voie d'Aussonce, sur le mont de la Neuville, il peut être enfermé dans un rectangle de 375 m. de long sur 250 m. de large environ qui occuperait ainsi une surface de neuf ou dix hectares.

Sous une mince couche de terre végétale — 10 à 15 centimètres — apparaît la craie de l'étage aturien. C'est dans la craie que sont creusées les fosses. D'une profondeur variant de 0 m. 50 à 1 m., selon qu'elles se trouvent au sommet du plateau ou sur la pente, qu'elles contiennent un ou deux cadavres superposés, elles ont un plan rectangulaire de 1 m. 50 à 2 m., selon les besoins, sur 0 m. 50 de largeur environ ; quand il s'est agi de mettre deux cadavres côte à côte, la largeur a été doublée. Leurs parois sont verticales et taillées avec beaucoup de régularité. Leur orientation n'est pas moins régulière ; elles vont de l'ouest à l'est, presque toujours ; rares sont les exceptions : sur 88 fosses que nous avons ouvertes, trois seulement allaient du nord au sud ; on sait que c'est aussi la direction des foyers qui sont si nombreux dans les cimetières et qui parfois environnent les fosses.

Faut-il voir là une utilisation du foyer pour quelque sépulture faite à la hâte ou la marque infamante, qui rappelait aux vivants que le Celte reposant là avait démérité. Parfois, dans un coin de la fosse, près de la tête, aux pieds ou à droite du cadavre, se remarque le trou destiné à recevoir les vases lorsqu'ils sont nombreux ou volumineux.

Le soin apporté à la préparation des fosses est bien visible ; rien n'en témoigne mieux que leur régularité. Mais que dire des soins pieux qui entouraient chaque dépouille mortelle ! Pas de cercueil, mais le cadavre est recouvert de 15 à 20 centimètres — souvent davantage — d'une terre brune, qui n'a rien de commun avec le sol environnant ; fine, douce au toucher, ne contenant que de très petits morceaux de craie, on la dirait tamisée et passée au feu. Apportée tout spécialement pour la circonstance, d'où vient-elle ? Faut-il répondre : du foyer ? En effet, fréquemment, aux alentours des fosses, en bordure du champ funéraire, il arrive de trouver dans un coin des foyers, à côté des cendres, dans la partie la plus profonde et comme mise en réserve, une terre analogue à la terre de sépulture : touchante idée, si



HAUVINÉ — PLAN DU CIMETIÈRE CELTE DE L'ÉPOQUE DU HALLSTADT

cela était, qui aurait voulu unir la vie d'ici-bas à celle de l'au-delà que le Celte espérait !

Le cadavre est étendu sur le dos, la tête à l'ouest. Il est en compagnie de ce qui a été le plus utile ou le plus cher au vivant : l'homme repose avec ses armes ou les outils de sa profession (rasoir), la femme a ses ornements et tous ont leurs vases.

La place occupée par ces derniers dans la fosse est très variable. Parfois, il faut les chercher derrière la tête, ou aux pieds, ou le long du squelette à droite, rarement à gauche. Ils sont remplis de cette terre brune que le fouilleur désigne du terme caractéristique de « terre de fosse ». Quant à leur nombre, il paraît dépendre de l'importance que le mort occupait dans la tribu ou de sa richesse ; tel vieux guerrier avait aux pieds sept vases de forme et de taille différentes ; tel autre, au contraire, n'avait qu'un pot grossier pour mobilier funéraire.

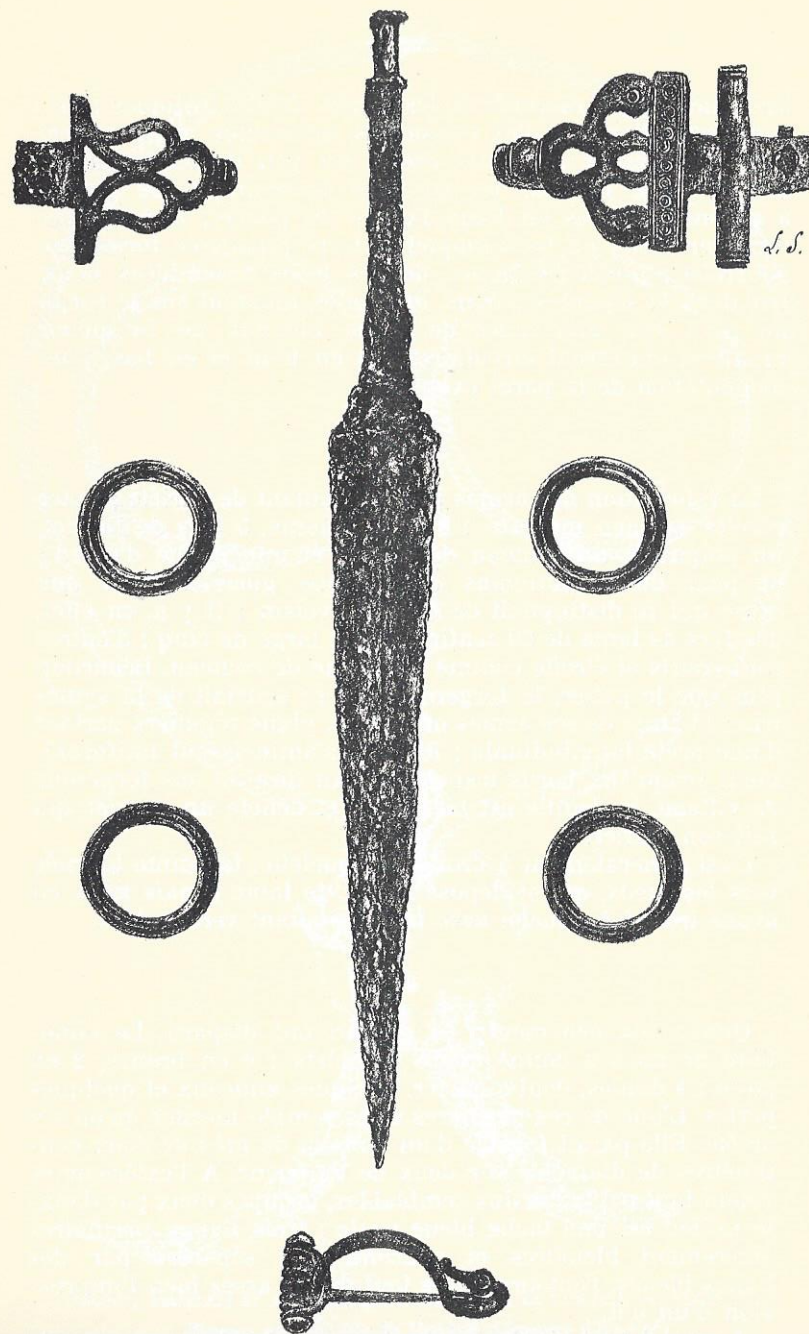
Une cinquantaine nous restent, soit complets, soit susceptibles d'une réparation qui conservât leur forme ; un grand nombre d'autres, intéressants par ce qu'on en devinait, étaient à l'état de fragments. Ils ont été brisés par l'outil du fouilleur qui, il y a longtemps, nous a précédé, ou leur pâte trop tendre n'a pu résister aux injures du temps et au poids de la terre qui les recouvrait.

Ces vases sont fort divers.

Voici le verre à boire dont nous avons trois types ; à l'extérieur figurent parfois des dessins enfantins faits à la pointe ; leur contenance ne va pas au delà de deux décilitres ; les plats, assez analogues aux nôtres ; les assiettes dont le fond est bombé, et qui ne devaient pas se poser sur une surface horizontale ; et les pots qui varient dans leur forme, leur taille, leur capacité. Les uns sont tronconiques et reposent sur la petite base, tels nos pots à fleurs ; les autres sont ventrus et à col et parmi ceux-ci, il en est qui ne manquent pas d'élégance dans leurs proportions.

Tous les vases sont faits à la main de cette pâte brune, qui caractérise la poterie gauloise, et qui à l'extérieur présente un aspect savonneux ; leur symétrie laisse souvent à désirer.

Le potier celte n'a pas dû se soucier de la mode : on ne trouve pas deux exemplaires du même vase ; il paraît avoir suivi sa fantaisie, l'inspiration du moment, et il exécute ce qu'il a conçu en toute indépendance. Pour rudimentaire qu'elle soit, combien l'ornementation est variée ! Voici le vase orné à la pointe sur son pourtour de lignes courbes



BOUCLES DE CEINTURON, POIGNARD AVEC QUATRE ANNEAUX DE SUSPENSION, EN POTIN, FIBULE
(Epoque celtique, dite du Hallstadt, Cimetière d'Hauviné)

irrégulières que raccordent des lignes droites obliques ; cet autre est recouvert d'excroissances uniformes obtenues en pressant avec le bout des doigts un peu de terre encore molle ; dans la pâte de ce vase tronconique, le potier a enfoncé, de bas en haut, l'ongle du pouce ; il a obtenu un léger creux en haut duquel la terre repoussée forme un bourrelet ; plusieurs lignes de ces trous assemblées deux par deux et séparées par un intervalle, montent sur le corps du pot ; des guirlandes de trous obtenus de la même manière, encadrent circulairement en haut et en bas, l'ornementation de la paroi extérieure.

*
**

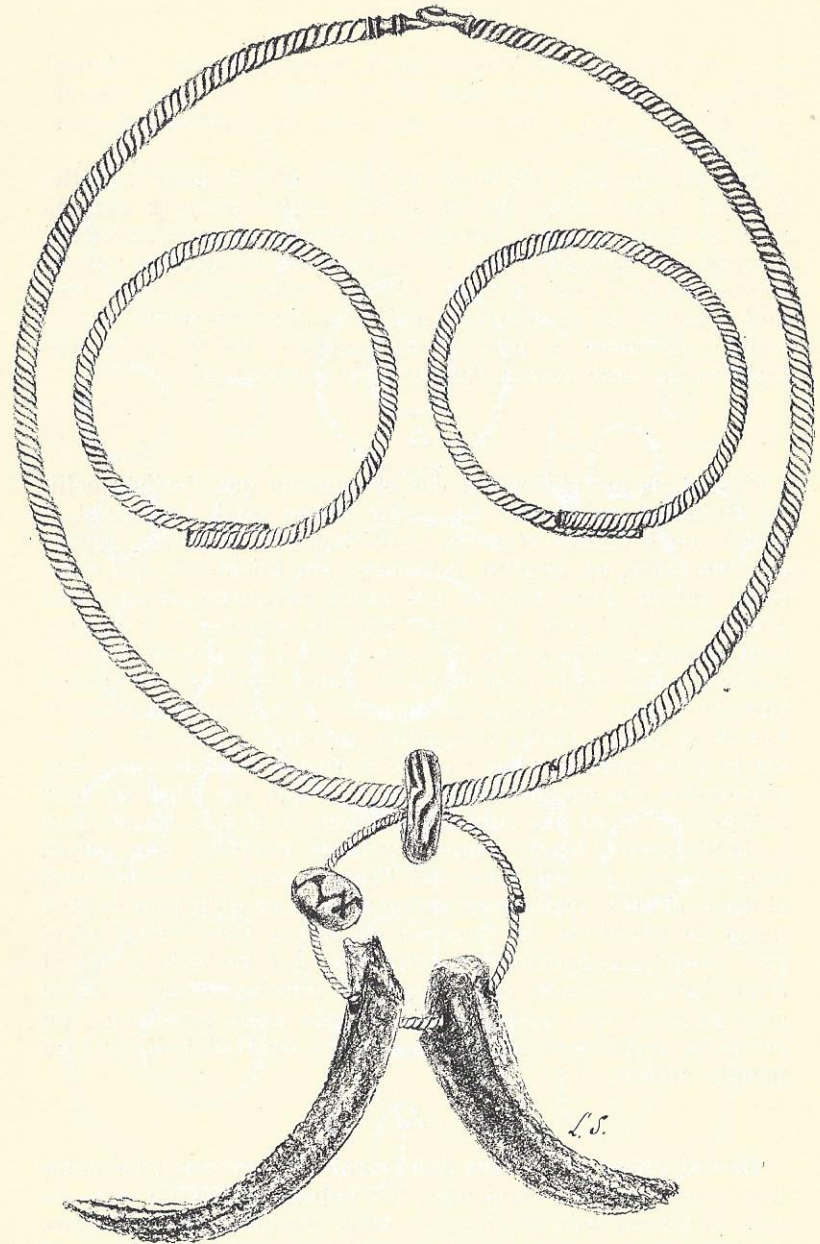
La fabrication des armes présente autant de variété ; notre récolte est bien modeste : 8 fers de lame, 5 fers de javelot, un poignard, un couteau de chasse et une pointe d'épieu ; on peut dire néanmoins que chaque guerrier avait une arme qui se distinguait de celle du voisin : il y a, en effet, des fers de lame de 30 centimètres et large de cinq ; d'autres sont courts et étroits comme une lame de couteau. Beaucoup plus que le potier, le forgeron celtique se souciait de la symétrie ; la lame de ses armes offre deux plans réguliers partant d'une arête longitudinale ; ils vont s'amincissant uniformément jusqu'aux bords tranchants. Au dire de nos forgerons de village, la douille est bien faite et dénote un ouvrier qui sait son métier.

C'est généralement à droite du squelette, la pointe tournée vers les pieds, qu'est déposé le fer de lame ; mais nous en avons trouvé à gauche avec la lame allant vers la tête.

*
**

Quant aux ornements, la plupart ont disparu. Le cimetière ne nous a donné que 8 bracelets : 6 en bronze, 2 en potin ; 4 fibules, dont 2 en fer, quelques anneaux et quelques perles. L'une de ces dernières nous semble mériter qu'on s'y arrête. Elle paraît formée d'un anneau de grès de deux centimètres de diamètre sur deux de longueur. A l'extérieur se voient huit petits dessins semblables, groupés deux par deux ; le milieu est une tache bleue ovale ; trois lignes circulaires légèrement bleuâtres et concentriques séparées par des lignes bleues, l'entourent : le tout donne assez bien l'impression d'un œil.

A cela, il faut ajouter quatre torques : le plus remarquable



TORQUE, BRACELETS ET AMULETTE QUI CONSTITUAIENT LA PARURE D'UNE FEMME CELTE
(Epoque celtique, dite du Hallstadt, Cimetière d'Hauviné)

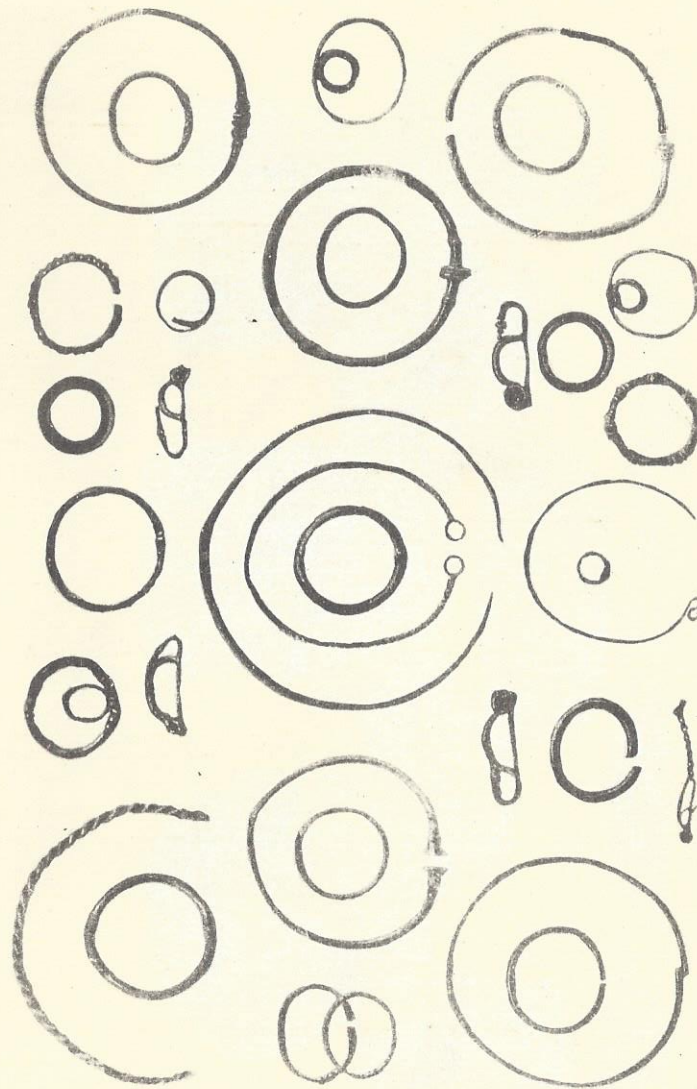
est creux et orné extérieurement de fines ciselures, — lignes obliques à droite et à gauche alternant avec des lignes circulaires — qui constituent une série de dessins réguliers et de bon goût.

Tout récemment, une fosse de femme intacte pour laquelle le foyer voisin avait été en partie utilisé, nous a donné, outre un beau torque à torsade et à crochet et deux bracelets assortis, une amulette. Elle était posée sur la poitrine ; deux petites perles, l'une en terre cuite et ornée, l'autre en verre, sont placées de chaque côté de deux longues dents d'animaux : défenses de porc ou de sanglier ; un fil de bronze légèrement torse forme l'anneau de suspension.

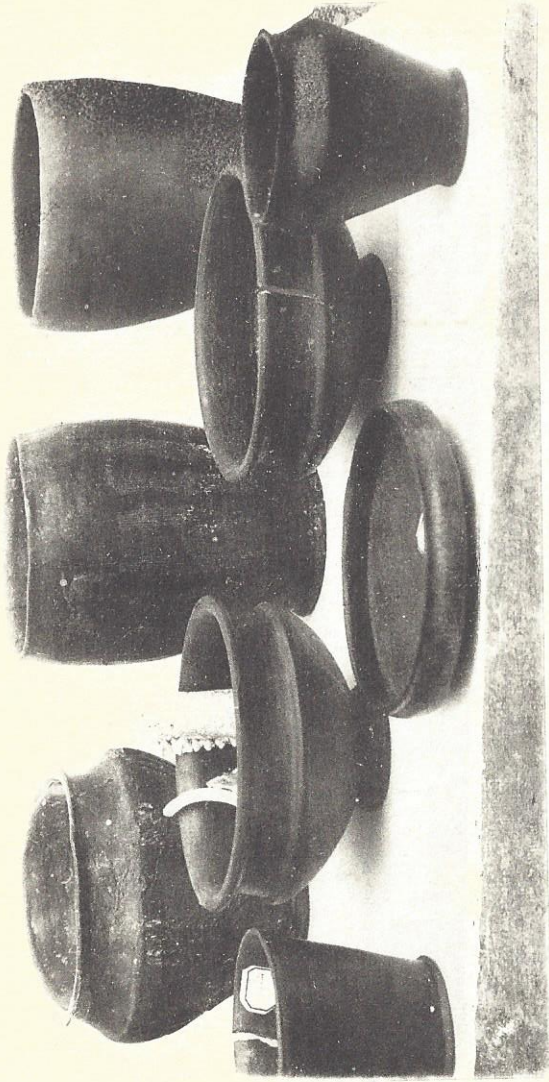
C'est dans la fabrication des ornements que l'artiste celte du Hallstadt se révèle. La petite fibule qu'il fabriquait à simple ou à double ressorts, ciselée, ornée de perles, reproduit, en outre, un serpent, contourné sur lui-même, qui s'enroule autour d'une tige et qui mord sa queue ; le serpent a souvent aussi servi de thème pour le bracelet. Les torques sont assurément la partie de l'ornement à propos de laquelle l'artiste a montré le plus de savoir-faire. Parfois une simple tige de bronze circulaire se termine aux points de contact par deux légers tampons à peine marqués ; mais le torque est le plus souvent orné ; on le trouve à torsade avec, aux extrémités, un crochet et une boucle qui, en dépit de leur délicatesse, n'ont pas subi d'altération, ou il a la forme d'un cylindre creux, léger, d'une régularité parfaite, aux parois très minces ; les ciselures qui l'ornent sont si nombreuses, si fines, si bien appliquées, qu'on ne sait ce qu'il faut le plus louer de l'habileté de l'ouvrier ou de sa patience. Il n'est pas jusqu'aux boucles de ceinturon qui ne soient l'objet d'une ornementation compliquée et adroite. Si bien qu'au seul examen des quelques bijoux que nous possédons, on est tenté de penser que le peuple Celte du Hallstadt était un peuple artiste.

Bien d'autres ornements nous seraient parvenus : les cubitus, les radius, les clavicules, les crânes tachés de vert-de-gris en témoignent amplement. Mais des amateurs de bijoux celtiques nous ont précédé. Ils n'étaient qu'« amateurs de bijoux » ; ils ont dédaigné les vases que leurs outils ont brisés, les armes inutilisables sans doute parce que rouil-

SAC 1911

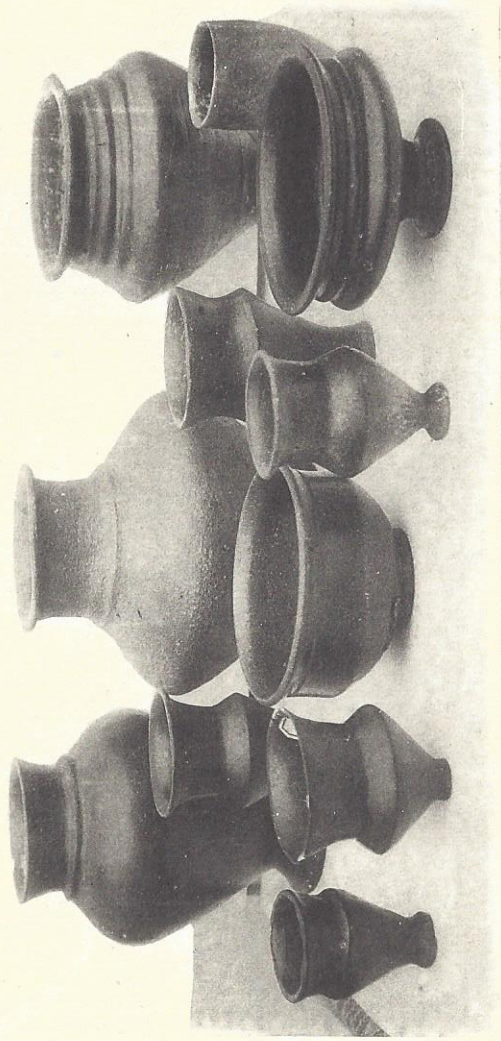


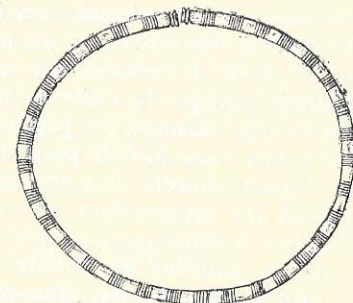
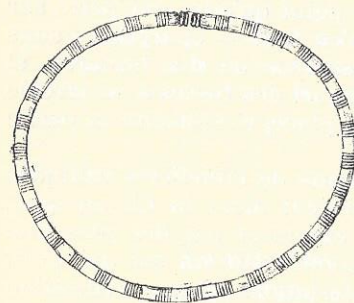
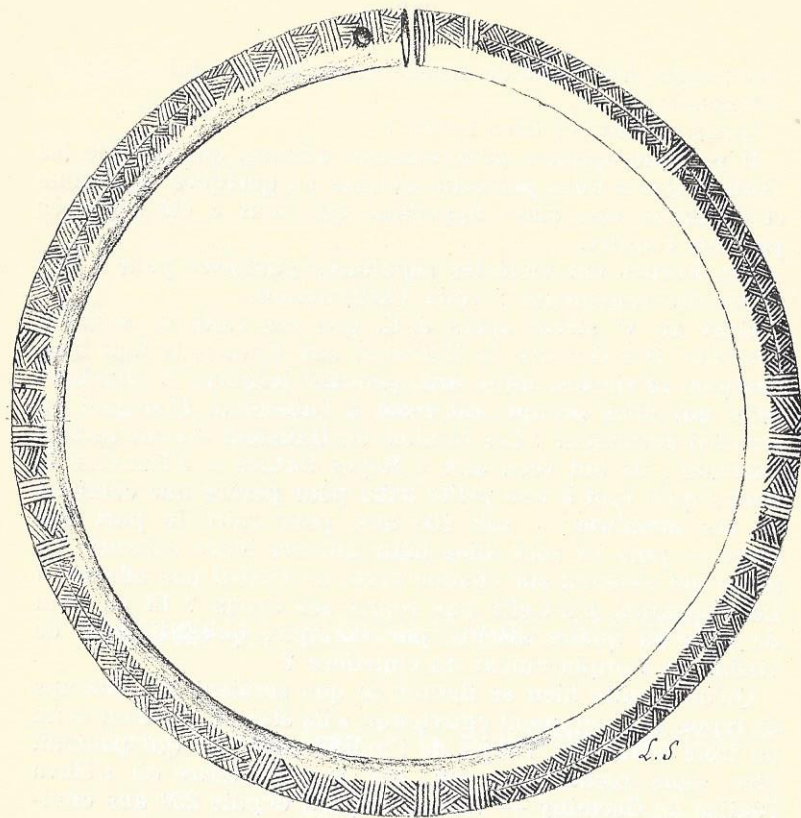
SAC 1911



CIMETIÈRE DE PUISIEULX (MARNE)

Sac 1911





TORQUE CREUX ET BRACELETS CISELÉS
(Epoque celtique dite du Hallstadt, Cimetière d'Hauviné)

lées ; seuls, les objets de bronze ne les ont pas laissés indifférents.

Quels étaient ces chercheurs ?

Il y a une opinion, généralement admise, qui indique les Francs. Qu'on nous permette d'élever ici quelques objections et d'émettre une autre hypothèse qui nous a été suggérée par nos fouilles.

Les Francs ont violé les sépultures gauloises pour s'emparer des ornements : voilà l'affirmation.

C'est au v^e siècle après J.-C. que ces faits se seraient produits. Des Gaulois du Hallstadt aux Francs, il faut bien compter 10 siècles, mille ans, pendant lesquels le cimetière celte qui nous occupe, est resté à l'abandon. Pourquoi en serait-il autrement ? Les Gaulois du Hallstadt étaient surtout pasteurs ; ils ont vécu aux « Royes tortues » d'Hauviné le temps qu'il faut à une petite tribu pour perdre une centaine de ses membres — soit 100 ans, pour faire la part très large — puis ils sont allés bâtir ailleurs leurs cabanes. Le tertre qui s'élevait sur chaque fosse ne s'est-il pas affaissé ? La végétation n'a-t-elle pas repris ses droits ? Et au bout de trois ou quatre siècles, par exemple, qu'est-il resté de visible de l'emplacement du cimetière ?

Qu'on veuille bien se figurer ce que seraient nos champs de repos, si déceimment entretenus, s'ils étaient, pendant deux ou trois cents ans, l'objet de l'indifférence ; et qui pourrait dire, sans recherches, que, sur le petit tertre où s'éleva l'église de Germiny — village disparu depuis 250 ans environ — il y eut un cimetière !

Mais admettons que renseignés par la tradition, guidés par des indices qui nous échappent, les Francs aient découvert le cimetière ; il faut aussi admettre que leurs investigations ont été minutieuses à ce point qu'elles ont porté sur la totalité des fosses — ou peu s'en faut — éparpillées sans ordre bien déterminé sur une surface de dix hectares, et habiles puisque la visite de la plupart des fosses s'est arrêtée au bassin, laissant les jambes en place, c'est-à-dire la partie du corps sans intérêt pour eux.

Ainsi recherche des emplacements de cimetières celtiques parmi les broussailles qui couvraient alors la Champagne, fouilles méthodiques et précises exécutées par des gens mal outillés, pauvres, ignorants, implantés sur un sol qui avait connu quelques-unes des manifestations d'une civilisation relativement brillante, interposée entre eux et la vie grossière des Celtes ; tels sont les actes qu'on prête aux Francs en les considérant comme les devastateurs des cimetières celtiques.

Combien plus vraisemblable nous paraîtrait l'hypothèse qui ferait remonter aux Celtes eux-mêmes, ces violations de sépultures !

Ils étaient documentés à souhait sur l'emplacement des cimetières, des fosses et sur leur importance. Et à supposer que chaque tribu ait eu le respect de ses morts, comme on peut le déduire des préparatifs funéraires qui accompagnaient chaque inhumation, rien n'empêche de voir la tribu voisine avec laquelle on était en guerre, s'emparer, de par le droit du plus fort, du mobilier des vivants et des morts, objet des convoitises.

Mais tout cela reste une hypothèse. Et nous faisons appel aux connaissances, aux observations de nos collègues pour la détruire ou la fortifier.

Hauviné, le 5 septembre 1911.

J. DUPUIS.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Fouilles à Crèbe, terroir de Bignicourt (Ardennes)

Au lieudit Crèbe, terroir de Bignicourt (Ardennes), j'ai trouvé le 14 mai dernier, dans un vaste foyer mesurant environ 20 mètres carrés et rempli de terre noire semblable à celle des sépultures gauloises, à 0 m. 70 de profondeur une hache en pierre taillée mesurant 14 centimètres de long sur 3 centimètres de large au tranchant et un à la pointe.

A vingt centimètres de distance environ se trouvait une autre hache en pierre polie ayant 16 centimètres de long, 6 de large au tranchant et 2 à la pointe. Elle avait subi une retouche déféctueuse. Il y a deux ans j'avais déjà découvert une hache polie, dans des habitations romaines situées à deux cents mètres de là. Ces trois pièces sont ornées d'une belle patine blanche.

FOURGART.

Fouilles au Chemin d'Imbres terroir de Ville-sur-Retourne (Ardennes)

Le 13 mars 1911, dans une terre appartenant à M. Verzeau, j'ai découvert une sépulture double non violée ; elle contenait un vase brisé, déposé à gauche et deux fers de lance en tête et à droite.

Le même jour j'ai rencontré une autre sépulture dans laquelle j'ai recueilli les objets ci-après : un torque uni, orné de filets à ses extrémités, deux bracelets et un petit anneau, le tout en bronze. A droite de la tête, une boucle d'oreille en fer ornée de quatre perles en verre ; savoir : une bleu-foncé ; deux autres, l'une brisée, l'autre en mauvais état, elles sont carrées, blanches, ayant à chaque coin un petit œil bleu ; la 4^e est bleue, avec du blanc et est formée de quatre petites plaques collées ensemble ; et, chose très rare dans nos contrées, un anneau plat en bronze, mesurant 9 centimètres de diamètre et 9 millimètres de large, faisait le tour de l'oreille. Cet anneau est orné de trois filets concentriques. Un léger fil de bronze y était suspendu et était entouré des objets suivants : 7 perles en verre d'un bleu tendre, ornées sur les côtés de trois petits yeux blancs ; une perle bleu foncé mêlé de blanc ; une bleu foncé, une jaune, une rondelle en os et une dent canine de chien, emblème de la fidélité. Cet ornement était à l'oreille droite, du côté de la boucle d'oreille citée plus haut et devait se mettre et s'enlever à volonté.

Cette sépulture devait être celle d'une jeune fille car le squelette n'avait que 1 m. 40 et la fosse 1 m. 80.

Continuant mes recherches, j'ai mis à découvert un grand vase en terre rougeâtre, en forme de bouteille contenant les restes d'une incinération. Ce vase a 0 m. 36 de haut, 0 m. 10 au fond, et 0 m. 14 à l'ouverture et 1 m. 05 cent. de circonférence au milieu.

Il y a environ trois ans que j'ai découvert ce cimetière en compagnie de M. Courty, l'un de nos membres. Nous avons recueilli environ quarante vases renfermant des incinérations. Douze étaient intacts, les autres étaient brisés par le poids de la terre.

FOURCART.

Découverte d'une Grotte néolithique par M. Roland, instituteur à Villevenard

Je viens de découvrir une grotte néolithique. Elle m'avait été indiquée par une pousse plus forte de l'avoine et par une pierre rencontrée à la sonde à 0 m. 80 de profondeur, le sol arable n'ayant que 0 m. 10 d'épaisseur.

Cette grotte a été ouverte le 16 août 1911 en présence de MM. Guillemot, Président de la Société d'Agriculture de la Marne, Schmidt, vice-président, Merlin, conseiller général de Montmirail et de plusieurs autres personnes.

Elle est située sur le territoire de Courjeonnet, lieudit les Vignes Jaunes (la vigne chlorose dans ces terrains calcaires) à 25 m. en dos d'âne du sommet d'un mamelon dont la pente

fait face au midi et bien à découvert de tous côtés. La vue s'étend devant soi à 15 kilomètres et permet d'explorer la vallée du Petit-Morin (Marais de Saint-Gond, mont Août, hauteurs d'Allemant et de Mondement). Sur sa gauche, à l'est, une gorge indique le cours d'un ancien ruisseau qui avait sa source à 150 mètres de là (fontaine Jean Hibbard) et dont les eaux s'infiltrèrent aujourd'hui peu après leur sortie de terre.

A 150 mètres à l'ouest et légèrement en aval se trouve le petit monticule du Trou-du-Renard qui renferme une



Cliché Roland.

I. — SCULPTURES DANS LA GROTTE

station de plusieurs grottes découvertes et visitées autrefois par M. le Baron de Baye.

A 300 m. environ en arrière se trouvent les vignes en pente rapide du Haut-de-la-Fontaine et des Forteras, le tout est dominé par un plateau élevé dénommé les Hauts-de-Congy où les habitants de l'époque allaient travailler leurs outils : de nombreux éclats, des silex ayant subi l'action du feu, des percuteurs, des pièces travaillées, trouvées à la surface d'un sol non calcaire indiquent assez un atelier.

La grotte est seule ; ce n'est pas une nouvelle station, le terrain avoisinant a été exploré et n'a donné aucun autre résultat. L'emplacement était cependant fort convenablement choisi pour une installation, le banc de craie bien consistant.

Couloir. — Le couloir, comme ailleurs, est à ciel ouvert ; il est rempli de mastic durci contre les parois et au centre

d'un mélange moins compact de craie, de cendre noire et de terre végétale ; quelques pierres plates y avaient été jetées pêle-mêle. Il a une longueur de 4 m. 60, part de la surface sur une largeur de 0 m. 60 pour s'enfoncer à 2 m. 06 et acquérir une largeur de 1 m. 80.

La direction sud-est est moins inclinée que celle des grottes qui ont été découvertes l'an dernier.

Antégrotte. — L'ouverture était obstruée par des pierres plates de toute nature et de toute dimension (ici pas d'énormes grès) la plus volumineuse légèrement triangulaire mesurait 1 m. 05 de hauteur, 0 m. 70 de largeur moyenne et 0 m. 10 d'épaisseur. Le volume total de ces pierres de fermeture peut être évalué à 0 m. cube 750. Le poids des terres et probablement les trépidations du sol sous le pas des chevaux de culture avaient affaissé plusieurs de ces pierres, et cet affaissement avait permis à de petits mammifères de pénétrer à l'intérieur et d'y établir leur demeure.

Ils y avaient construit des nids avec des débris végétaux et amassé des noix.

D'autres pierres étaient fortement scellées aux parois du couloir.

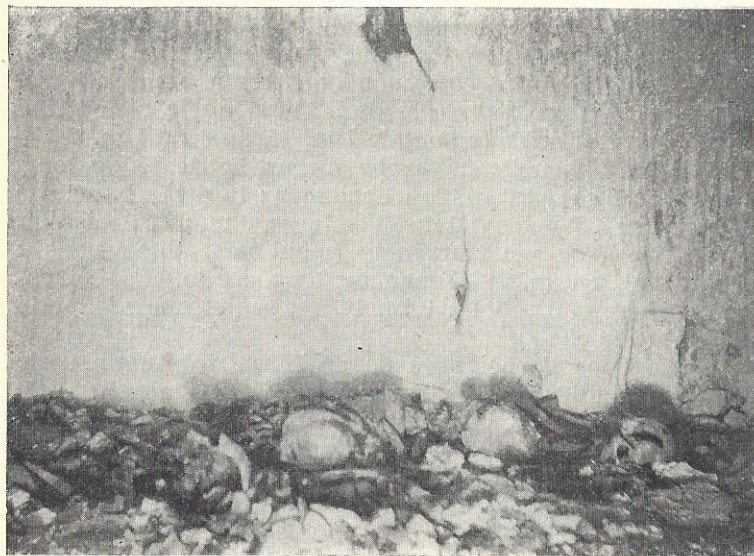
Cette ouverture rectangulaire relativement grande, mesure 1 m. 06 de haut sur 0 m. 58 de large ; son épaisseur de paroi est 0 m. 25.

L'antégrotte offre un petit vestibule qui s'étend de chaque côté de l'issue, de 0 m. 50, elle à 1 m. 15 en longueur sur 1 m. 20 de hauteur. Sa partie droite est arrondie ainsi que la voûte ; la partie gauche offre des angles bien nets, on croirait être en présence de deux styles d'architecture. Les coups de hachette sont distincts. Des traces de charbon se relèvent sur le sol.

La Grotte. — L'ouverture est assez haute, d'un accès relativement facile ; ses dimensions en donnent une idée : la base qui forme seuil a 0 m. 32 de hauteur. Les traces des coups de hachette ont disparu pour faire place à une surface lisse, ce qui indique un usage fréquent et prolongé, des visites répétées.

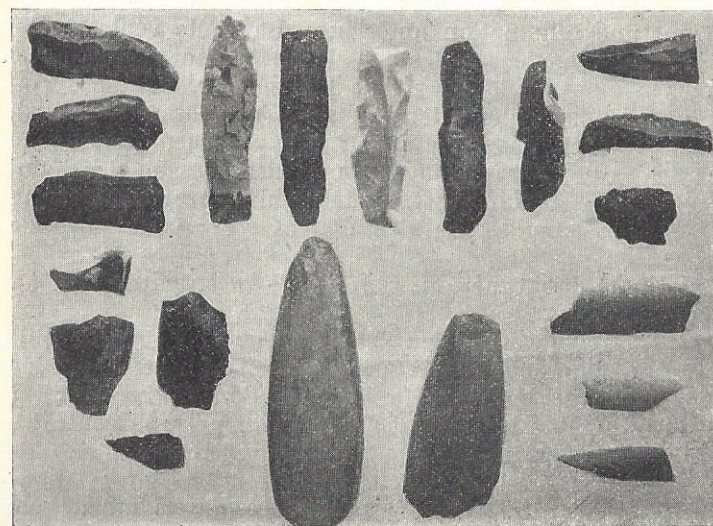
Le nombre des squelettes, la diversité des flèches et des pendentifs montrent assez qu'elle a dû servir d'hypogée pendant plusieurs générations. En avant du seuil, une petite tranchée est creusée. Est-ce pour arrêter l'écoulement des eaux en temps d'orage ou de pluies diluviennes ?

L'ouverture de la grotte n'était pas fermée. Elle est ornementée à l'intérieur d'un encadrement en relief taillé dans la craie et d'un joli effet.



Cliché Roland.

II. — LE FOND DE LA GROTTE, OSSEMENTS



Cliché Roland.

III. — MOBILIER DE LA GROTTE

La grotte est assez vaste. La voûte du côté gauche (1 m. 45 et 0 m. 80 d'élévation) est arrondie, par opposition à l'anté-grotte, dont la partie correspondante est à angle droit et vice-versa. La voûte du côté droit est à angle bien défini avec hauteur variable (à l'entrée 1 m. 10, au fond 1 m. 55).

La petite banquette à gauche mesure 1 m. 15 de long, 0 m. 30 de large et 0 m. 05 d'épaisseur ; la petite banquette à droite 0 m. 50 de long, 0 m. 30 de large, 0 m. 05 d'épaisseur.

Une hache ou pic emmanché ayant pour dimensions : Hache, long. : 0 m. 24 — manche, long. : 0 m. 40 — épaisseur moyenne du relief : 0 m. 16, est sculptée sur la paroi du fond (*planche I*).

A côté, dans l'encoignure de droite, se trouve un socle également taillé dans la masse calcaire (Dimensions du socle : longueur, 0 m. 19 — largeur, 0 m. 10 — hauteur, 0 m. 33, s'arrête à 0 m. 16 du sol). Est-ce la marque de l'ouvrier terminant un travail long et pénible et voulant laisser la trace de son passage ? Est-ce un symbole, un hommage aux défunts ? Nul ne le sait.

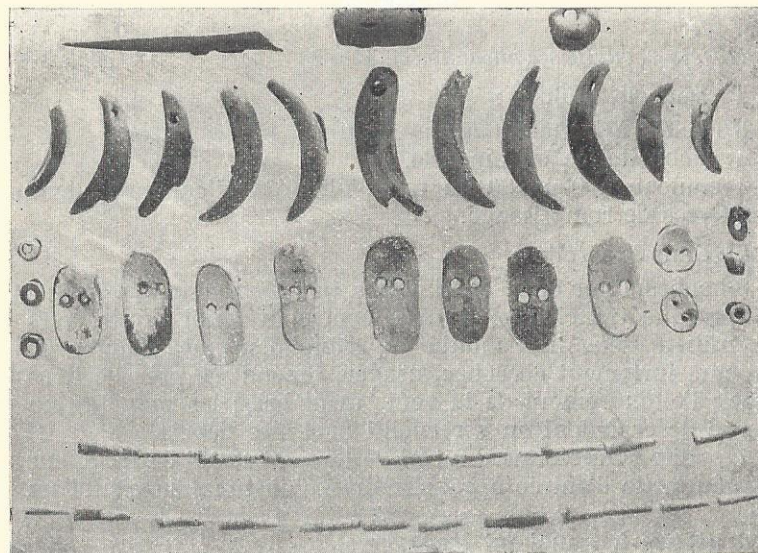
Le sol de la grotte n'est pas parfaitement uni ; il présente quelques légères aspérités.

Les squelettes étaient entassés pêle-mêle ; les corps avaient été, les uns allongés dans tous les sens, les autres accroupis contre les parois. Quelques-uns reposaient sur des pierres plates et sous ces mêmes pierres d'autres ossements indiquaient une inhumation antérieure. La voûte centrale était légèrement éboulée et les squelettes étaient écrasés. Les crânes avaient roulé dans tous les sens (*planche 2*). Tous les ossements étaient dans un état de complète vétusté. Moins bien conservés que dans les hypogées précédemment ouvertes et moins résistants, la moindre pression les réduisait en pièces. D'autre part, les mammifères avaient déplacé de petits ossements ; ils s'en étaient servi pour faire des nids.

Cette chambre funéraire renfermait 26 corps de tout âge et de tout sexe.

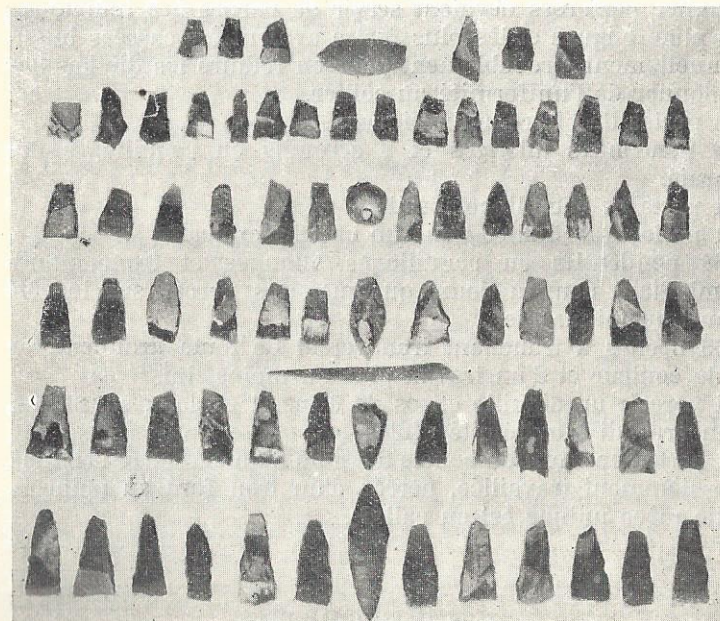
12 crânes plus ou moins détériorés ont pu être recueillis ainsi que 15 mâchoires inférieures dont plusieurs avaient appartenu à de jeunes enfants. Ceux de la partie centrale étaient réduits en miettes sous les moëllons de la voûte.

Un crâne offre une particularité indiquant que l'individu était un être anormal : les orbites sont en ligne oblique, la face devait être déformée et la mâchoire complètement de travers puisqu'une molaire se présente sous les fosses nasales.



Cliché Roland.

IV. — MOBILIER DE LA GROTTE



Cliché Roland.

V. — MOBILIER DE LA GROTTE

Objets recueillis, (planches 3, 4 et 5) :

1° Dans le couloir :

3 flèches à tranchant transversal.

1 flèche taillée en amande.

1 couteau à 0 m. 20 du fond, planté verticalement dans les terres de remplissage.

2° Dans la Grotte :

2 haches, l'une de 15 centimètres, très bien arrondie, intacte et presque tranchante, trouvée contre la paroi droite, vers le milieu, sous une moitié de crâne d'enfant ; l'autre de 10 cm., fortement ébréchée, usagée, rencontrée près de l'entrée ; l'effondrement de la voûte avait brisé les manches en corne de cerf dont on a recueilli quelques débris.

1 pointe solutréenne 0 m. 06 de long 0 m. 018 de large sur la banquette d'entrée à gauche près d'un manche d'outil en os.

3 flèches à tranchant transversal.

8 couteaux de différentes grandeurs et en silex de couleur variée.

Au centre en deux endroits rapprochés, 3 et 8 dents de sanglier perforées devaient servir de parure à 2 individus ; les plus longues et les plus fortes avaient été cassées intentionnellement, probablement pour en réduire les dimensions et donner de l'uniformité au collier.

4 perles de pierre cylindriques.

8 pendentifs allongés et 2 arrondis en coquillages des marais.

1 perle de coquillage fossile.

1 perle ovale taillée dans un os très mince.

38 pendentifs en coquillages allongés et tronconiques s'emboîtant deux à deux, quelques-uns percés sur le côté d'un trou minuscule.

68 flèches à tranchant transversal de toute grandeur, de toute couleur et d'un travail plus ou moins fini.

1 perçoir ou aiguille en os de 0 m. 11 de long sans chât, bien arrondi à extrémité effilée.

1 perle pendentif ou boucle d'oreille d'un caractère original, grossièrement travaillée, percée d'un trou foré au poinçon. Cette pièce unique est en callaïs.

ROLAND.

Le Gérant : H. GARDEZ.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DIVERS

	PAGES
Souvenirs rétrospectifs et artistiques sur l'ancienne faïencerie des Islettes et quelques mots sur l'ancienne faïencerie d'Épernay, par Armand BOURGEOIS.....	8
Les Cimetières gaulois de Witry-lès-Reims, par A. BOURRIN	25 57
Le Camp de Saint-Thomas, par Emile CAULY.....	48
Une découverte de monnaies à Villedommange, en 1823...	52
L'Oppidum de Reims, par E. CAULY.....	67
La lieue gauloise, mesure linéaire, par E. CAULY.....	76
Causerie sur les médaillons romains trouvés à Reims ou dans la Région, par L. BELLEVOYE.....	80
La Caverne et la Chapelle souterraine de Champlieu.....	87
Le Culte du Soleil chez les Gaulois, par BOSTEAUX-PARIS	100
Notes sur un cimetière celtique de l'époque dit du Hallstadt à Hauviné.....	103

BIBLIOGRAPHIE

H. JADART et L. DEMAISON. — Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, Canton de Bourgogne, par Georges BOUSSINESQ	62
SIMON (Paul). — La Grande Rose de la Cathédrale de Reims, par G. BOUSSINESQ.....	63
Le premier héros de l'Unité Nationale. Vereingétorix et le duc d'Alesia, par Charles LE GOFFIC.....	93

DECOUVERTES REGIONALES

Objets en bronze provenant du Château de Gueux.....	21
Fouilles au Mont-de-Fosse (La Neuville-en-Tourne-à-Fuy	23
Découverte de puits à la briqueterie de Château-Porcien..	23
Médaille romain trouvé à Reims.....	53
Cimetière gaulois à Sept-Saulx.....	54
Découvertes archéologiques à Château-Porcien.....	55
Fouilles à Château-Porcien.....	56
Description d'une grotte néolithique découverte en 1851, sur le terroir de Chouilly, dans la montagne de Sarran..	91
Notice sur la butte de Prouilly, près Reims.....	92
Fouilles à Crèbe, territoire de Bignicourt et au chemin d'Imbres, territoire de Ville-sur-Retourne.....	113
Découverte d'une grotte néolithique à Villevenard, par ROLAND	114

PETITES NOUVELLES

Congrès Archéologique de France à Reims.....	43
Superbe découverte archéologique.....	60
Fouilles dans les buttes de Chavot.....	60
Découverte d'un trésor.....	60
Six millions dans une urne.....	61
Découvertes préhistoriques.....	61
Décentralisation historique	61
Un repas préhistorique.....	93
On retrouve un trésor romain dans une sépulture gauloise	93

SOCIETE ARCHEOLOGIQUE CHAMPENOISE

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 décembre 1910	1
---	---

Avis du Comité	3
Liste des Membres.....	4
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée trimestrielle du 2 avril 1911.....	45
Liste des nouveaux membres.....	48
Excursion annuelle de 1911.....	48
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée trimestrielle du 9 juillet 1911.....	65
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée trimestrielle du 22 octobre 1911.....	97
Distinction bien méritée.....	99
Nécrologies: M. Armand Bourgeois. — M. Henri Marot....	100

TABLE DES GRAVURES

	PAGES
Objets trouvés au lieu dit « Les Puisy ou La Neufosse » à Witry-les-Reims	35
Objets trouvés également à Witry-les-Reims.....	37
Parure gauloise trouvée à Lavannes.....	47
Croquis du Camp de Saint-Thomas (Aisne).....	49
Croquis des trois retranchements de ce Camp.....	51
Plan de Reims.....	71
Médaille à l'effigie de Gordien III.....	82
Médaille en bronze de Commode.....	83
Vase gaulois trouvé à Caurel.....	101
Hauviné. — Plan du cimetière celte de l'époque du Hallstadt	105
Boucles de ceinturon, poignard avec quatre anneaux de suspension, en potin, fibule.....	107
Torque, bracelets et amulette qui constituaient la parure d'une femme celte à l'époque du Hallstadt.....	109
Torque creux et bracelets ciselés provenant de la même fosse	111
Grotte de Villevenard :	
Sculpture dans la grotte (Planche I).....	115
Les ossements (Planche II).....	117
Le mobilier (Pl. III, IV, V).....	119

HORS TEXTE

Trois planches en phototypie d'objets trouvés au cimetière de Puisiculx (Marne).
